Décharge 1998: budget du Centre européen pour la formation professionnelle CEDEFOP (Thessalonique)

2000/2093(DEC) - 13/04/2000 - Texte adopté du Parlement, lecture unique

En adoptant le rapport de Mme Heide RÜHLE (Verts/ALE, D), le Parlement européen octroie la décharge pour l'exercice 1998 au Centre européen pour le développement de la formation professionnelle. Il invite le Centre à faire en sorte que l'ancien système informatique soit entièrement remplacé avant juillet 2000. Tout en félicitant le Centre pour la réduction de l'utilisation du système des régies d'avances, il lui demande de poursuivre dans cette voie. Il invite enfin le Centre et la Cour des comptes à abréger la procédure contradictoire de sorte que le rapport annuel puisse être présenté au Parlement européen avant le 15 juillet de l'année suivant l'exercice considéré.